

pinion revendiquée appartenait au domaine public; M. de Boissieu est parfaitement en droit d'affirmer le contraire; les juges compétents apprécieront. Cette opinion occupe à peine une page de mon in-folio dont elle n'est nullement le système fondamental. Le point capital dans ma publication, c'est le fac-simile d'une exactitude rigoureuse du discours entier de l'empereur; mon texte n'est que secondaire. Je proteste que j'ai complètement ignoré la coïncidence de mes conjectures avec celles de M. de Boissieu: il me semble que je dois être hors de cause sur le premier chef d'accusation.

Le second c'est d'avoir emprunté quelques inscriptions aux premières livraisons du recueil de M. de Boissieu; une distinction est à faire ici. Il y a dans les travaux des épigraphistes deux parties bien distinctes; d'une part sont les commentaires, restitutions et interprétations, produit du travail et de la pensée auquel il n'est pas permis de toucher sans citer l'auteur; d'autre part sont les inscriptions qui appartiennent à tout le monde du moment où elles ont été publiées. Mon recueil de nos inscriptions latines ne contient ni restitutions ni interprétations, ni commentaires, je n'ai donc rien emprunté à la pensée de M. de Boissieu. Ai-je pris dans son livre quelques inscriptions? Oui, il ne m'en coûte rien d'en faire l'aveu. J'ai fait ce qu'ont fait tous les épigraphistes. Paradin, Syméoni, Bellièvre, Spon, Menestrier prennent des inscriptions partout où ils en trouvent et ne se citent pas les uns les autres; Artaud fait de même; il donne aussi les inscriptions sans citations, du moins dans la plupart des cas. Ai-je eu tort de suivre un exemple si commun? Si j'ai eu ce tort, la réparation sera prompte et complète. Dans le recueil sans commentaires des inscriptions lyonnaises qui fera partie du premier volume de mes documents historiques, chacune des inscriptions qui n'appartiendra pas à la collection du Palais-des-Arts sera suivie du nom de l'auteur qui me l'aura fournie. Cet engagement, que je prends bien volontiers, complète ma justification.

Je terminerai là mes observations, et, soit dans la *Revue* soit autre part, je ne reviendrai pas sur un démêlé fâcheux. Je